



Éditorial

Accueille-moi si tu peux!



Au centre des discussions et objet de l'attente de nombreux parents au début de l'été, l'accueil parascolaire a passablement occupé le dicastère responsable de la petite enfance. Avant et depuis la décision du Conseil général du 19 juin 2023, la mission de très rapidement créer des places supplémentaires s'est imposée.

Recherche de locaux répondant aux normes, de personnel diplômé pour œuvrer dans ces entités, d'autorisations cantonales à obtenir en période de vacances scolaires, discussions avec de nombreux partenaires: autant de travaux à flux tendu qui ont permis d'augmenter l'offre de 63 places, réparties dans trois villages.

À Dombresson, les 14 places de tables de midi sont maintenues à la rentrée 2023 en attendant l'extension en octobre de la structure des Petits-Flocons; avec 25 places supplémentaires, elle passera à une offre totale de 40 places de jour.

À Chézard-Saint-Martin, une table de midi communale de 14 nouvelles places a été ouverte à la rentrée d'août dans le collège. Avec huit places supplémentaires, Passion & Chocolat assure 33 places de jour, respectivement 35 places de midi.

Quant aux Geneveys-sur-Coffrane, une offre de 30 places communales sera déployée dès octobre 2023 dans de vastes locaux sous le nom de Para'Chouette, répondant ainsi aux pétitionnaires et aux nombreux parents qui attendent cette prestation dans ce village à fort taux de croissance. En cas de besoin, ces locaux pourraient accueillir provisoirement bien plus d'enfants et ceci dans l'attente de la nouvelle extension du collège du Lynx d'ici deux à trois ans.

Par la suite, une évaluation de la demande au niveau du Val-de-Ruz sera établie en fin d'année afin de permettre au dicastère de planifier judicieusement les places au vu de l'arrivée des futurs projets cantonaux dans ce domaine.

Si le bien-être de nos enfants n'a pas de prix, il a néanmoins un coût. Cette augmentation est estimée pour l'heure à plus de CHF 300'000, faisant passer ainsi le budget annuel de la petite enfance de CHF 1.7 million à CHF 2 millions.

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Bibliothèque publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon accueillera le **samedi 23 septembre 2023**, de 09h30 à 11h00, Philippine de Gréa, auteure jeunesse.

Elle partagera avec nous ses univers romanesques, qu'ils soient policiers, historiques ou animaliers.

À l'issue de cette rencontre, une vente de ses romans, assurée par la librairie «Le Rat Conteur» ainsi qu'une séance de dédicaces auront lieu. Vous pourrez bien entendu apporter vos livres personnels si vous souhaitez un petit mot de l'invitée. Les exemplaires au catalogue du Bibliobus seront disponibles pour l'emprunt.

Public: dès 8 ans.

<https://www.val-de-ruz.ch/decouverte/culture-sports-loisirs/bibliotheques> ou <https://www.bibliobus-ne.ch/>.



Tailles des arbres et haies

Les propriétaires de biens-fonds doivent faire en sorte que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs soient taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le bon fonctionnement du Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) exige que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m, largeur 3m aux rétroviseurs. Il s'agit d'une question de sécurité publique.

Si, après avertissement, les propriétaires ne se conforment pas à ces dispositions, les branches gênantes seront coupées à leurs frais.

Nouveaux habitants

La Commune a eu le plaisir d'organiser, le 2 septembre 2023, la réception des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées au refuge Le Boveret à Chézard-Saint-Martin.

Au programme: accueil par le Conseil communal durant l'apéritif avec présentation des projets en cours et des défis qui attendent Val-de-Ruz, torréie supervisée par l'équipe forestière, repas, musique et diffusion du film commandité à l'occasion des dix ans de la Commune.

L'édition 2023 s'est déroulée en présence de près de 180 invités. Les Autorités communales se sont réjouies de cette journée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de septembre 2023:

100 ans
• Nydegger Marie Louise, à Vilars.

90 ans
• Tschanz Léda, à Fontaines.

Fermeture des guichets

En raison du Jeûne fédéral, les bureaux et les guichets de l'administration communale sont fermés le **lundi 18 septembre 2023**.

Réouverture le mardi 19 septembre selon les horaires habituels.

Respect du ralentisseur

Lors de la réfection de la route traversant Chézard-Saint-Martin, finalisée en 2021, la Commune a décidé de construire deux ralentisseurs délimitant une zone dans laquelle les automobilistes sont invités à faire preuve de grande prudence, notamment en ralentissant.

L'un se situe près du collège et l'autre vers la Rebatte. Peu de véhicules ralentissant comme ils devraient, des mesures seront prises ces prochains mois pour mieux signaler l'ouvrage près de l'école: marquages supplémentaires, sensibilisation à la vitesse, contrôles de vitesse, etc.



Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches du 27 août au 29 octobre 2023 – excepté le dimanche 10 septembre 2023 – rue de l'Épervier 6, à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.



Forfait ski et Magic Pass

Les délais de commande et de validité des offres courent **jusqu'au 31 octobre 2023**.

Les formulaires sont disponibles sur le site internet communal. Ils peuvent également être demandés à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.



Challenge covoiturage Arc jurassien Trier, c'est valorisant

Le 9^e Challenge covoiturage de l'Arc jurassien se déroule du **25 au 29 septembre 2023**.

Le concours est ouvert à toute personne collaboratrice d'une entreprise de l'Arc jurassien. Il consiste à covoiturer sur ses trajets domicile-travail durant la semaine du challenge.

Premier prix: bons dans un restaurant gastronomique de la région d'une valeur de CHF 250 par membre de l'équipage gagnant (tiré au sort).
Du 2^e au 7^e prix: paniers garnis de produits régionaux.
Du 8^e au 15^e prix: bons d'achat.

En s'inscrivant, les personnes qui participent à ce défi s'engagent à covoiturer lors de tous les trajets domicile-travail entre le 25 et le 29 septembre 2023.

Comment participer?

1. Les personnes qui covoiturent déjà: bravo, il suffit d'inscrire une personne comme «cheffe» d'équipe;
2. celles qui ne covoiturent pas encore: il s'agit de former une équipe au sein de son entreprise ou autour de son lieu de travail et d'inscrire l'une des personnes participantes.

Toutes les équipes inscrites participent au tirage au sort. Il ne reste plus qu'à covoiturer du 25 au 29 septembre 2023!

Les inscriptions sont ouvertes du **1^{er} au 24 septembre 2023** via le formulaire disponible en ligne: www.covoiturage-arcjurassien.com.



Les médicaments que l'on n'utilise plus ou qui sont périmés doivent être éliminés selon un procédé spécifique. Il ne faut jamais les jeter à la poubelle et encore moins dans la cuvette des toilettes, car ils peuvent être très polluants, voire toxiques.

En effet, au contact de l'eau, ils se dégradent et forment des microparticules difficiles à éliminer par les stations d'épuration. Ces micropolluants se retrouvent ensuite dans les rivières et causent des problèmes à la faune et à la flore aquatiques.



Il est impératif de les rapporter dans une pharmacie afin qu'ils soient identifiés puis recyclés ou éliminés de façon sécurisée.

Les médicaments à éliminer sont stockés dans des conteneurs étanches et scellés; ils sont ensuite incinérés à très haute température. Cela évite le dégagement de produits de dégradation toxiques dans l'atmosphère et à travers les résidus calcinés.

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Dans les années 80, le transport ferroviaire conservait encore nombre de reliquats de son passé historique. Témoin des temps anciens, la maison de fonction, qui permettait aux gardes-barrière de se relayer pour abaisser les barrières lors du passage du train, subsistait fièrement à l'abord des voies.

Depuis, le site de Montmollin, traversé par la voie de chemin de fer reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, a fortement évolué en raison de la sécurisation des voies ferrées. La maison de garde a été démolie et le tracé de la route transformé.

Outre ce paysage d'infrastructures, cette évolution témoigne aussi du développement de l'urbanisation. Le village s'est densifié au nord de la voie ferrée qui marque désormais la limite ouest du village.



Années 80



11.04.2022

Passage à niveau à Montmollin (photos: Parc Chasseral).